



Conseils de saison

De nombreuses parcelles sont gorgées d'eau, on constate des remontées d'eau sous les tunnels. Il est indispensable d'attendre que les terrains soient correctement ressuyés pour faire les travaux du sol sinon le risque de semelle, de lissage et de compaction sera important. Il sera préférable de décaler les dates de semis/plantation plutôt que de planter dans de mauvaises conditions. D'autre part sur les terres limoneuses, on constate en surface une croûte de battance liée aux précipitations conséquentes.

Eviter d'implanter des cultures légumières dans des sols trop froids ou trop humides. De plus, un sol humide se réchauffe plus lentement qu'un sol sec. Il est important de contrôler la température du sol avant plantation. Dans un tunnel, elle devrait être supérieure à 13°C. D'autre part, vérifier la température ambiante du tunnel afin de diminuer au maximum les écarts de températures.

Pour les cultures d'hiver encore en place dans les tunnels : salades – épinards – mâche – blettes : faire attention aux excès d'humidité parfois significatifs en profondeur avant de faire des arrosages.

Faire des sondages avant pour vous rendre compte du niveau d'humidité avant prise de décision.

Au niveau des tunnels, aérer la journée lorsqu'il fait chaud, cela évite une condensation néfaste trop importante.

Commencer à surveiller les insectes et notamment les pucerons. Vous pouvez déjà installer des panneaux jaunes englués afin de déterminer les vols des individus ailés.

Limaces



Crédit photo : INRA, HYPPZ

Avec les conditions météo humides et douces de février, on constate le développement important des limaces avec des dégâts parfois conséquents. L'entretien des bords de parcelles ainsi que des bords de tunnels permettent de limiter le problème des limaces.

Si un traitement est nécessaire, ces produits sont homologués en traitements généraux / traitements du sol contre les mollusques et les escargots et agréés en AB.

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose SC/ha	Observations	Délai de rentrée	ZNT	Société	Clt Tox
FERRAMOL	phosphate ferrique	0,5 kg/100m ²		6 h en plein champ 8 h sous abri	5 m	Neudorff GMBH KG	Sans classement
SLUXX	phosphate ferrique	7 kg/ha	Toutes les 2 semaines. 4 applications maxi				

Source : Bulletin Midi Pyrénées

Nouveau produit autorisé en AB

Spécialité commerciale (SC)	Substance Active (famille)	Dose Spécialité Commerciale / Ha	DAR	Cible	Délai de rentrée	ZNT	Société	ChTox	Phrases de risques
VTTISAN	Hydrogéné carbonate de potassium	5 kg/ha	1 j	Melon : oïdium (stade BBCH 12 à BBCH 89) intervalle mini entre 2 traitements : 3 jours. 6 applications (effet choc)	6h	5m	Andermatt	SC	

Source : Bulletin Midi Pyrénées

Observations : action préventive et curative contre la tavelure et l'oïdium du pommier et poirier, de la vigne, du melon, pastèque, potiron et des autres cucurbitacées à peau non comestible.

Melon : oïdium (stade BBCH 12 à BBCH 89) – intervalle mini entre 2 traitements : 3 jours. 6 applications (effet choc)

Pollinisation



Crédit photo : FR

Ruches de bourdons

Installer les ruches de bourdons dès le début de la floraison du premier bouquet de tomates, début de floraison des courgettes. L'ouverture de la ruche doit être orientée vers l'est, soleil levant. Les ruches doivent être surélevées de 0.50 à 1 m au-dessus du sol et protégées du soleil par une plaque de polystyrène. La ruche ne doit pas être suspendue.

Une demi-heure à une heure après avoir ouvert le réservoir contenant la solution sucrée (qui pallie l'absence de production de nectar des fleurs de tomates), ouvrir les trous d'envols pour que les bourdons puissent sortir et s'acclimater.

Ne pas gêner l'envol et l'atterrissage des bourdons : les trous d'envols doivent être dégagés.

Protéger la ruche des fourmis : possibilité d'enduire le support de glu arboricole pour les empêcher de grimper.

Les conditions froides et le manque de lumière peuvent ralentir la pollinisation par les bourdons, qui doit alors être complétée par la vibration des plants de tomates en tapotant sur les fils de fer avec un bâton, chaque matin.

Manuellement

La pollinisation des courgettes peut se faire manuellement en agitant une fleur mâle (le bouton floral est au bout d'une plus longue tige) dans les fleurs femelles. Une fleur mâle chargée de pollen peut féconder une dizaine de fleurs femelles.

Remarques :

- les fleurs femelles apparaissent en premier sur la plante, environ 40 jours après le semis mais en l'absence de fleurs mâles. Donc la pollinisation ne peut pas encore avoir lieu.
- Une dizaine de jours après, les fleurs mâles commencent à apparaître, en l'absence de fleurs femelles.
- Enfin, les fleurs mâles et femelles alternent sans ordre environ 60 jours après le semis en condition précoce.

Conseil :

Certains maraîchers plantent quelques plants de courgettes une dizaine de jours avant la plantation réelle afin que les fleurs femelles puissent être fécondées par les fleurs mâles des plants précoces.

Pour les cultures de courgettes précoces, il est également possible d'utiliser des variétés parthénocarpiques.

Fleur mâle Fleur femelle



Crédit photo : Horizon Permaculture

Plantations sous abris

SALADE

Récolte des plantations de fin décembre à début janvier actuellement.

La croissance a été ralentie (froid de fin février). Les salades sont plutôt compactes, manquent de volume (boules), avec parfois des feuilles en peau de crapaud. L'aération doit être maintenant constante et généreuse (ouvertures latérales).

Quelques pucerons, du sclérotinia et du botrytis sont repérés. Toujours un danger mildiou qui peut s'avérer fulgurant à cette saison.

Arrosage : consommations en eau de plus en plus importantes.

PLANTATION EN COURS

Le sol : le travail du sol doit être très soigné pour favoriser l'enracinement des cultures. Poser le paillage au sol dès que possible afin de limiter l'enherbement et favoriser la montée en température dans le sol. A la plantation, il reste primordial de maintenir la motte humide, ainsi que de favoriser le contact des racines avec le sol. Il suffit d'enterrer la motte au ras de la surface du sol. Le plein en eau du sol peut se faire sur plusieurs jours. Vérifier le plein en eau à la tarière.

Sanitaire : désherbage intérieur et pose de panneaux jaunes englués de façon à planter dans des serres propres. Les filets aux ouvrants sur les abris adaptés (avec aération latérale) et portes sont également des aides précieuses, tout comme les pièges à phéromones et les lampes UV (Tuta absoluta).

De nombreuses plantations ont pu être retardées à cause du climat froid et humide.

Dès que les plantations sont réalisées, être vigilant aux coups de chaleur dans les abris, d'autant que la lumière a fait défaut en mars.

La phase de reprise est très importante pour la réussite des cultures. Il faut surveiller vos plantations et réagir vite en cas de problème, surtout éviter les sur-irrigations qui causent mauvais enracinements et pythiums.

Gestion de l'aération : la gestion de l'aération pour les cultures de printemps est très importante. Surveiller de près pour maintenir un climat optimal à une bonne reprise et être capable de réagir vite. En

principe, une ouverture de jour et une fermeture de nuit des abris sont nécessaires. Faire attention aux chenillettes plastiques qui montent vite et fort en température. D'autre part, il ne faut pas hésiter à bassiner vos cultures en phase de reprise car les plantes supportent mieux les températures élevées avec beaucoup d'hygrométrie, notamment en cas de fort ensoleillement.

Les thermomètres sont de bons indicateurs climat (mini-maxi et sol).

Tomate : stade plantation en cours stade 1er bouquet apparent en abri anti gel. Afin d'essayer de se prémunir des risques de mildiou terrestre à la reprise, éviter de recouvrir le collet des plants par de la terre. Dans les situations à risque Tuta, des lâchers de Macrolophus ont pu être réalisés, dès la pépinière (dose 0,5 à 1/plant à 2 têtes) 10 à 15 jours avant de planter. Les larves sont fragiles, attention alors à retarder le 1er effeuillage pour ne pas les enlever.

Courgette : les plantations sous protection (P17) sont encore en cours. Dès que les premières récoltes rentreront en production, penser à sortir les premiers fruits pointus qui épuisent la plante.

Il y a toujours quelques fruits pointus en début de saison. Ceci s'explique par l'arrivée en premier lieu des fleurs femelles sur la plante. Les fleurs mâles arrivent environ 8 jours après.

Aubergine : les premières plantations sont en cours. Si vous utilisez du plant greffé, ne pas couvrir le plant avec de la terre car sinon vous risquez d'avoir des affranchissements de plante et donc perdre le bénéfice d'un plant greffé.

Concombre : les premières plantations sont réalisées en anti gel voir en chauffé. A la reprise, il faut être vigilant face aux pythiacées. Surtout avec des sols un peu trop froids et humides. En cas de montée de température un peu forte, il peut être bon de pratiquer un bassinage surtout en phase de reprise.

Fraise : vérifier la présence ou non de pucerons car ils ont souvent tendance à réapparaître à cette époque. Favoriser les aérations après les temps couverts afin de limiter le botrytis. Lorsque les fleurs commencent à nouer, soyez réactif vis à vis du risque de chloroses en ferrique. En abri, les bourdons peuvent « sur-butiner » dans ce cas fermer les ruches 1 ou 2 jours. Les mulots peuvent provoquer des dégâts à cette époque.

La teigne du poireau

Suivi de l'implantation du parasitoïde *Diadromus pulchellus* contre la teigne du poireau en Estrie (Canada)

La teigne du poireau, *Acrolepiopsis assectella*, est une espèce envahissante venue d'Europe qui s'est établie au Québec en 2001. Elle peut occasionner des dommages majeurs dans les cultures du genre *Allium* (ail, poireau, oignon, échalote, ciboulette). Un parasitoïde de la famille des ichneumonidés, *Diadromus pulchellus*, s'avère prometteur pour lutter contre la teigne du poireau au Canada.

Découvert par des chercheurs du CABI en Suisse, ce parasitoïde a été évalué dans des installations de confinement au Canada avant d'obtenir l'autorisation de le disséminer sur le territoire canadien. Les premières introductions ont eu lieu en Ontario en 2010 et au Québec depuis 2016. L'objectif de ce projet de recherche était d'introduire le parasitoïde *D. pulchellus* sur un site en Estrie et de faire le suivi du parasitisme sur la teigne du poireau. Si vous êtes intéressé pour recevoir le rapport complet, le faire savoir par retour de mail.

Réglementation

Site EPHY

Une nouvelle entrée par usage sur le site <https://ephy.anses.fr/>

A partir du nom de la culture ou du bio-agresseurs, il est maintenant possible de chercher un produit phytosanitaire autorisé en cliquant simplement sur l'icône : **usage**.

E-Phy
Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des produits fertilisants et des supports de culture autorisés en France

Que recherchez-vous ?
Saisissez ici un nom, un n. d. A.M.B., une fonction, un... Veuillez sélectionner

Retrait des produits à base d'iprodione
17/01/2018

Cherchez à proximité au retrait de 10 autorisations de mise sur le marché et de 3 permis de commerce autorisés de produits phytopharmaceutiques à base de la substance active iprodione, suite à l'avis en vigueur du règlement de la Commission européenne (UE) 2017/2000 concernant le renouvellement de l'approbation de cette substance active.

PPP
Produits Phytosanitaires

MELANGES

ADJUVANTS

SUBSTANCES ACTIVES

MISC
Matières Fertilisantes et Substances de Culture

PRODUITS MIXTES
Matières Fertilisantes et Substances de Culture

SOCIÉTÉS

USAGES

Publication d'une note de l'Anses sur les produits de biocontrôle

L'Anses a publié début mars 2018 une note pour rappeler le cadre réglementaire concernant les produits de biocontrôle et la procédure de mise sur le marché de ce type de produits (avec les taxes exigées selon la composition des spécialités). Cette note, à l'attention des demandeurs d'autorisations de mise sur le marché, permet également, à l'aide d'un schéma, de faire le point sur les relations entre les différentes catégories de produits : produits de biocontrôle, produits utilisables en agriculture biologique, préparations naturelles peu préoccupantes (PNPP)...

Page dédiée aux demandes de dérogations sur le site de l'ITAB depuis 3 ans:

<http://www.itab.asso.fr/activites/sante-derog2018.php>

L'usage du cuivre

La fin de l'approbation du cuivre est prévue au 31/12/2018. La Commission européenne prépare un texte pour le printemps 2018. Les acteurs français souhaitent garder l'usage de 6 kg/ha/an lissés sur 5 ans. Le COPA-COGECA (Comité des organisations professionnelles agricoles et Confédération générale de la coopération agricole de l'Union européenne) interroge actuellement les filières pour mesurer l'impact d'un retrait du cuivre.

PAC 2018

La note régionale PAC BIO à destination des agriculteurs

Les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine ont élaboré une note spécifique sur les aides en faveur de l'AB. Disponible sur : <http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filières-et-territoires/agriculture-biologique/actualites/>



Aides en faveur de l'agriculture biologique

Période 2017-2020



Document élaboré par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine compte-tenu des éléments disponibles au 15 mars 2018.

Ressources



Les Bulletin de Santé du Végétal (BSV)

- **Pour consulter toutes les éditions BSV parues, rendez-vous sur la page BSV de la Chambre régionale d'agriculture** : <http://bsv.na.chambagri.fr>
- **Pour recevoir d'autres éditions BSV Nouvelle-Aquitaine, inscrivez-vous directement en ligne (gratuit)** : <http://archives.emailing-asp.com/4/3360/inscription.html>

2018 : BSV "Pomme de terre" n°1

<http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/agro-environnement/ecophyto/surveillance-biologique-du-territoire/bsv-legumes-et-cultures-specialisees-2018/pomme-de-terre-2018/>

Bulletin de Santé du Végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pomme de terre

N°01
13/03/2018

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018
Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [ce lien](#) ou en remplissant le formulaire d'abonnement au BSV.

Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre primeur (contexte de l'île de Ré)

- **Situation générale** : les plantations ont été fortement perturbées par une pluviométrie excessive et une forte période de gel.
- **Mildiou** : les premiers symptômes de mildiou ont été observés sous un tunnel.
- **Gel** : des dégâts de gel sur feuilles et tiges ont été observés, surtout sous les doubles bâches.

Associations éditrices
Zone Public-Charantes :
Séverine LAMOTTE
ACPEL
Associations
Pub primeur Ile de Ré :
Thierry MASSIAS
CDA 17
<http://www.chambres-agriculture.fr/bsv>
Zone Limousin :
Nicolas LEBEAU
CDA 23
<http://www.chambres-agriculture.fr/bsv>
Zone Aquitaine :
Christophe BRAY
FREDON AQUITAINE
Directeur de publication
Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Frères
57000 LIMOGES Cedex 2
bsv@chambres-agriculture.fr

Numéro 2 de ProFilBio – mars 2018

« Le trimestriel de l'agriculture biologique en Nouvelle-Aquitaine »



Revue technique dédiée à l'AB (28 pages), publiée par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine et la Fédération régionale de l'agriculture biologique de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de l'Etat, de l'Europe et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

- **Pour recevoir cette revue** (envoi mail), merci de remplir le formulaire d'abonnement disponible en cliquant sur le lien suivant : <http://www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/filieres-et-territoires/agriculture-biologique/publications/profilbio/formulaire-profilbio/> (abonnement gracieux mais obligatoire)

➤ Prochain numéro : juin 2018

Newsletter de l'@B

« Les actualités AB des Chambres d'agriculture de NA »



- **Pour consulter la newsletter de l'@B de février 2018** : <http://mb.na-chambagri.fr/emailing/50432/112/r16mhygi-seioiqjpmssbvapgzeapoayjzf/emailing.aspx>
- **Pour recevoir la newsletter de l'@B** : en faire la demande aux contacts ci-après.
- **Prochaine newsletter** : avril 2018 (tous les 2 mois)

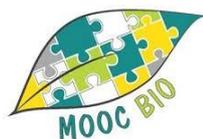
Site internet à découvrir

Vous pouvez retrouver Entomo-Remedium sur le web à l'adresse :

<http://entomo-remedium.com/>

Vous y découvrirez l'ensemble des activités de la structure Entomo-Remedium autour des insectes et de l'agriculture.

L'agriculture bio a son MOOC* !



Découvrir et comprendre les rouages de l'agriculture biologique en deux mois, sans sortir de chez vous, c'est possible !

Le cours en ligne « **Comprendre et questionner l'agriculture biologique** » débute le 16 avril 2018 pendant huit semaines. Cette formation s'adresse à tous.

Piloté par VetAgro Sup, l'INRA et Agreenium (*Institut agronomique vétérinaire et forestier de France*).

Inscription :

Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.fun-mooc.fr de la plateforme FUN (France Université Numérique).

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:vetagrosup+132001+session01/about>

* *Massive Open Online Courses ou cours en ligne gratuit et ouvert à tous. De niveau universitaire, ils sont diffusés sur internet et libres d'accès. Aucun prérequis n'est exigé de la part des participants. Le nombre d'inscrits par cours peut atteindre plusieurs milliers (Source Vegatable).*

Projets en cours

PROJET PERFECTO

Etude régionale sur les circuits courts

Objectif du projet : évaluer la performance globale ou triple performance (agro-écologique, socio-territoriale et économique) de systèmes de production de différentes filières, dans une approche circuit courts **ET** de proximité.

Il s'agit de répondre à la question : **quels impacts des circuits courts et de proximité sur les performances d'une exploitation en circuits courts de proximité ?**

Méthodologie : deux demi-journées chez des producteurs:

- phase de diagnostic avec la méthode IDEA (Indicateur de Durabilité des Exploitations Agricoles, voir plaquette ci jointe), période mars/avril/mai
- restitution du diagnostic et enquête complémentaire pour expliquer les éléments de ce diagnostic, en juin-juillet.

Ce projet dispose d'un financement INRA, IRSTEA, Région Nouvelle-Aquitaine, PSDR (*Pour et Sur le Développement Régional de 2016 à 2020*).

Recherche de 15 à 20 producteurs

Pour réaliser ce travail, Agathe Castay stagiaire à l'IRSTEA a besoin de contacts avec des producteurs volontaires (15 à 20 producteurs) pour s'investir dans une évaluation des performances globales de leur outil de production, qu'il soit plein champ, abris, hors sol ; en conventionnel ou en AB.

Deux thèses en AB à l'Inra

En cours

- **L'expansion de l'agriculture biologique est-elle de nature à atténuer les émissions de gaz à effet de serre d'origine agricole ? Une approche systémique à l'échelle mondiale**

Au sein de l'UMR ISPA (Interaction Sol Plante Atmosphère, INRA/Bordeaux Sciences Agro) à Bordeaux.

- **Performance environnementale de la production légumière en agriculture biologique**

Au sein de l'UMR SAS (Sol, Agro et hydrosystème, Spatialisation), à Rennes à partir du 2^{ème} semestre 2018.

Journées techniques à venir

La journée Méca Fruits & Légumes se tiendra le 31 mai 2018 à partir de 9h au Centre opérationnel de Lanxade (24). Le thème de cette année : "**LA ROBOTIQUE dans nos cultures**"

Echanges en salle prévus le matin et ateliers de démonstration l'après-midi : **robots d'intervention (désherbage, récolte...), robots d'assistance, robots d'acquisition de données, cobotique, guidage GPS RTK, projets collaboratifs en cours.**

Pour plus d'informations et pour vous inscrire : www.ctifl.fr/Journee/meca-fruits-legumes-2018

Contacts en département

Chambre d'agriculture de la **Charente**
Sylvie SICAIRE
sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Charente-Maritime**
Benoît VOELTZEL
benoit.voeltzel@charente-maritime.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Corrèze**
Jean-Claude DUFFAUT
jc.duffaut@correze.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Creuse**
Noëllie LEBEAU
noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr
Fanny DUMET
fanny.dumet@creuse.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Dordogne**
Nathalie DESCHAMP
nathalie.deschamp@dordogne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de **Gironde**
Philippe MOUQUOT
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Landes**
Emmanuel PLANTIER
emmanuel.plantier@landes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture du **Lot-et-Garonne**
Cécile DELAMARRE
cecile.delamarre@lot-et-garonne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Pyrénées-Atlantiques**
Ludivine MIGNOT
l.mignot@pa.chambagri.fr

Chambre d'agriculture des **Deux-Sèvres**
Samuel GUITTON
samuel.quitton@deux-sevres.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Vienne**
Geoffrey MONNET
geoffrey.monnet@vienne.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de la **Haute-Vienne**
Christophe DERUELLE
christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr

Une publication du groupe régional production « Maraîchage - Légumes - PPAM, animé par Nathalie DESCHAMP (CDA 24).

Rédaction : Cécile DELAMARRE (CDA 47)

Ce bulletin a été réalisé par les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine, avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Etat, l'Europe et l'Agence de l'eau Adour-Garonne

